AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT	**DELEGATION DE SIGNATURE**	**RES-MED-TUN**

Le Directeur Général de l'Agence française de développement ;

Vu les articles R. 516-3 à R.516-20 du code monétaire et financier, relatifs aux statuts de l'Agence française de développement, notamment son article R. 516-12 ;

Vu le décret du 30 mai 2013 portant nomination à l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française, en date du 31 mai 2013 ;

Vu la décision du 23 février 2011 relative à la publication des décisions portant délégation au sein de l'Agence française de développement, publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat – N°38 – janvier – février 2011, page 123 ;

Vu la décision du 8 mars 2011 relative au dispositif de délégation au sein de l'Agence française de développement ;

Vu la délégation de signature du Directeur Général à Monsieur Philippe-Cyrille BERTON, Directeur de l'Agence de Tunis en date du 3 juin 2013 ;

DECIDE :

Article 1 :

En complément de la délégation de signature en date du 3 juin, délégation est donnée à Monsieur Philippe-Cyrille BERTON, Directeur de l'Agence de Tunis de l'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (ci-après « **AFD** »), dans le cadre des attributions territoriales et matérielles des agences décrites dans le recueil d'organisation de l'AFD, à l'effet de signer, au nom de la Directrice Générale : une Convention de Délégation avec l'Union Européenne et tout acte d'exécution prévu à cette dernière pour le financement du Programme d'Appui à la Politique de la Ville en Tunisie.

Article 2 :

La présente décision entre en vigueur le lendemain de sa publication sur le site Internet de l'AFD, conformément à l'article 2 de la décision relative à la publication des décisions portant délégation au sein de l'Agence française de développement.

Fait à Paris le 11 juin 2013
En deux exemplaires originaux

La Directrice Générale

Anne PAUGAM